

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES JEUNES ET LEUR RETRAITE

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

SOMMAIRE

LES JEUNES, FAVORABLES AU « BIG BANG » DES RETRAITES	2
Les jeunes moroses quand ils pensent à leur retraite	2
86 % des 18-34 ans pour la mise en place d'un régime universel de retraite	4
Les jeunes hostiles à l'introduction d'un « âge d'équilibre » ?	5
54 % des 18-24 ans épargnent pour améliorer leur situation à la retraite.....	6
Les jeunes privilégient l'immobilier pour préparer leur retraite.....	7
 LES PLUS JEUNES, COMME LES SÉNIORS, ACQUIS À LA CAPITALISATION ?	9
L'épargne-retraite fait son entrée chez les jeunes adultes.....	10
Les 25-34 ans plus ouverts à l'expansion de l'épargne-retraite	11

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES JEUNES ET LEUR RETRAITE

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Dans une récente étude consacrée au regard porté par les jeunes adultes sur notre système de protection sociale, le sociologue Adrien Papuchon notait, que « tout se passe comme si les jeunes [...] appréhendaient une dégradation de leur situation sociale ou doutaient de la capacité du système à assurer à l'avenir des prestations suffisantes pour faire face à la pauvreté » (Papuchon, A. (2018). Les jeunes adultes : des points de vue hétérogènes sur le système de protection sociale. Informations sociales, 196-197(1), 144-154.). L'examen des réponses des jeunes et des jeunes actifs (18-34 ans) dans le cadre de l'enquête 2019 du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa semble confirmer cette analyse. Que pensent par conséquent les jeunes des recommandations de Jean-Paul Delevoye pour la retraite ? Cette réforme répondra-t-elle aux attentes des « millenials » nés entre le début des années 80 et le milieu des années 90 et à leurs cadets qui arrivent progressivement sur le marché du travail ?

LES JEUNES, FAVORABLES AU « BIG BANG » DES RETRAITES

LES JEUNES MOROSES QUAND ILS PENSENT À LEUR RETRAITE

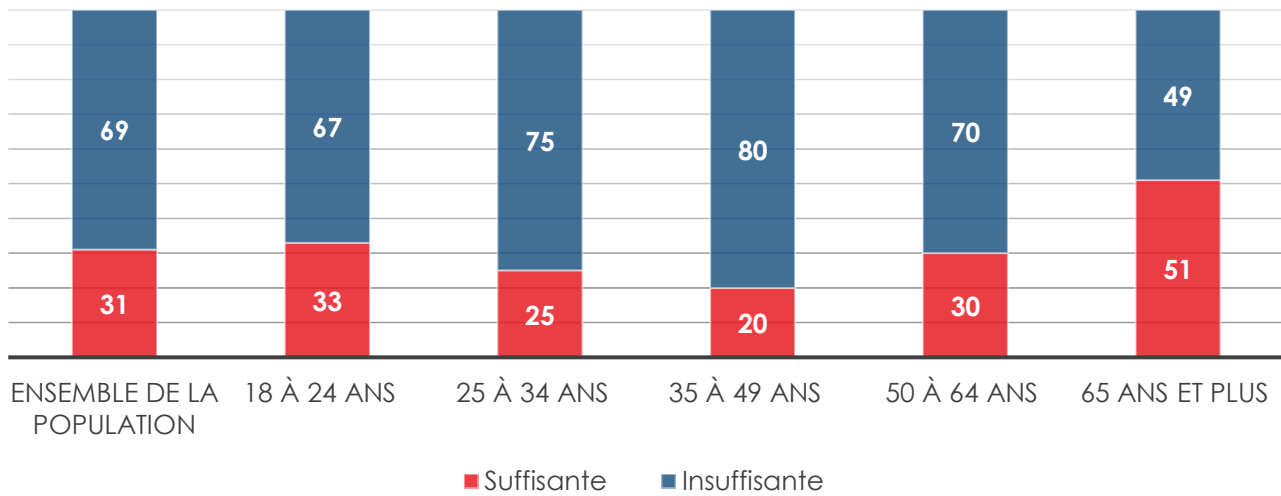
Les travaux menés par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), rattachée au Ministère des Solidarités et de la Santé, soulignent l'importance de la question des retraites pour les jeunes générations. Ainsi, en 2016, la DREES mettait en évidence le fait que près de 3 jeunes

de moins de 25 ans sur 4 se sentaient préoccupés par l'avenir du système des retraites.

En 2019, l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa ne dit pas autre chose. 67 % des 18-24 ans et 75 % des 25-34 ans estiment majoritairement que les pensions qui leur seront servies seront insuffisantes pour vivre correctement à la retraite.



Estimez-vous que votre pension est/sera suffisante pour vivre correctement à la retraite (en %) ?

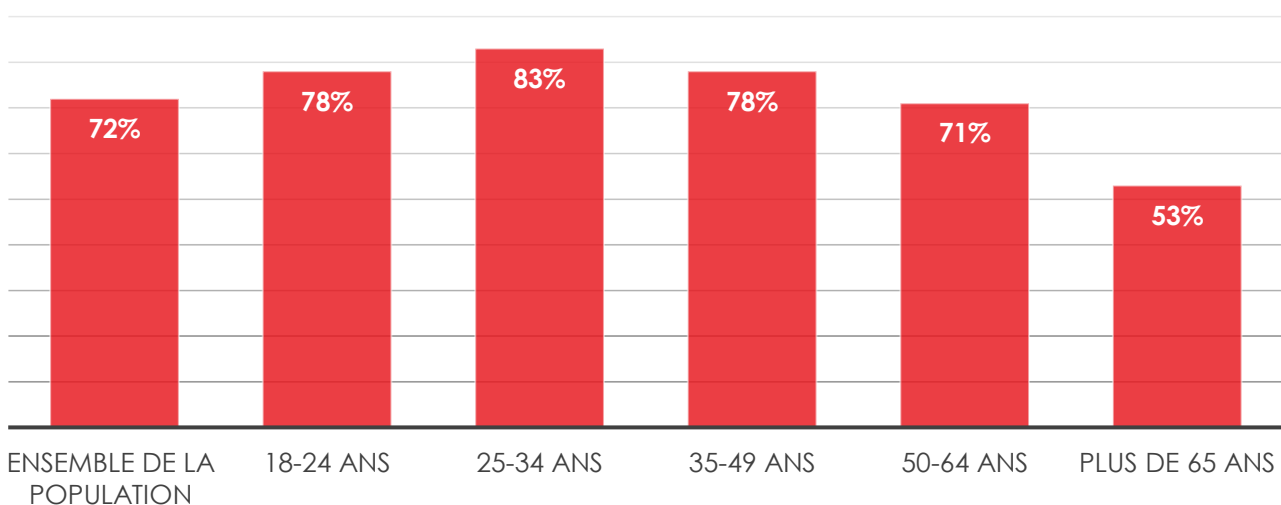


Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

Si le pessimisme est généralement de mise en France, les jeunes générations affichent un regard encore plus critique sur la pérennité de notre système de retraite. Ainsi, les résultats précités font écho à la crainte exprimée par ces classes d'âge d'être la génération sacrifiée et de ne pas être en mesure de bénéficier de

pension. Quand 72 % des Français estimaient, dans l'enquête 2016 du Cercle de l'Épargne, qu'il existe un risque réel de faillite du régime général de retraite à dix ans, ils étaient 78 % parmi les 18-24 ans et même 83 % parmi leurs aînés de 25-34 ans à partager ce constat.

Estime qu'il y a un risque réel de faillite du régime général des retraites dans les dix prochaines années (enquête 2016)



Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa



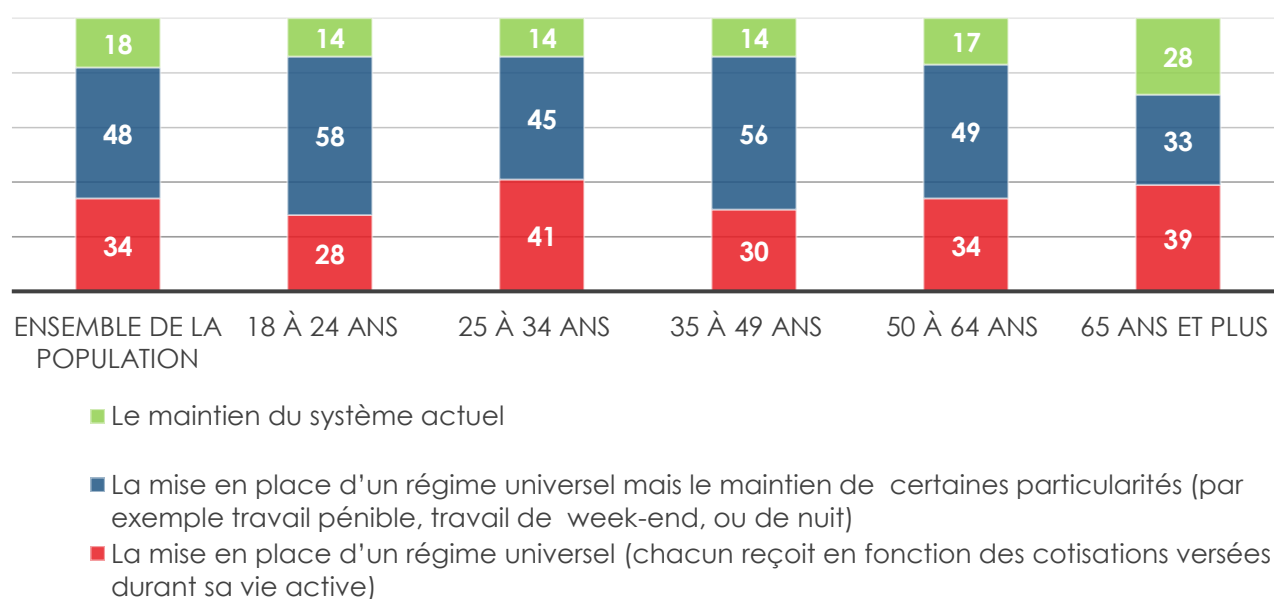
86 % DES 18-34 ANS POUR LA MISE EN PLACE D'UN RÉGIME UNIVERSEL DE RETRAITE

Au regard de leur jugement sévère sur le système actuel de retraite, il n'est guère surprenant que les jeunes majeurs, et la génération qui les précède, aspirent à une remise à plat de notre modèle. 86 % des 18-24 ans et des 25-34 ans rejettent le statu quo. Cependant, les jeunes, comme l'ensemble des Français, citent en priorité la mise en place d'un régime universel prenant en compte certaines particularités afin notamment de prendre en compte la pénibilité au travail. Cette solution recueille même le soutien de près de 6 jeunes de 18-24 ans sur 10 contre respectivement 48 % de la population française. L'introduction d'un régime universel pur, dans lequel les pensions reposeraient exclusivement sur les cotisations versées durant sa vie active, est moins populaire chez les plus jeunes qui ne sont que 28 % à citer cette piste de réforme. En revanche, la tranche d'âge précédente, regroupant les 25-34 ans,

plus intégrée dans le monde du travail et plus autonome, aspire à davantage d'équité et peine à se départager entre les deux formules du régime universel proposées.

Cet écart dans les réponses entre ces deux classes d'âge tient au fait que, les jeunes ne constituent pas un ensemble homogène. Ainsi, comme le rappelle Adrien Papuchon dans l'étude précitée, il convient de distinguer parmi les jeunes, ceux qui sont inactifs car encore en étude, de ceux qui occupent des emplois précaires ou à temps partiel et de ceux, enfin, ayant déjà intégré pleinement le marché du travail et disposant d'un CDI. D'autre part selon que les jeunes interrogés vivent ou non au domicile parental (qualifiés de « cohabitants ») les solutions envisagées diffèrent également. De fait, selon le sociologue, les étudiants et les « cohabitants » ont généralement des opinions plus proches de celles des générations précédentes du fait d'une plus grande proximité avec leurs parents.

Préférence en matière d'évolution du système de retraite



Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

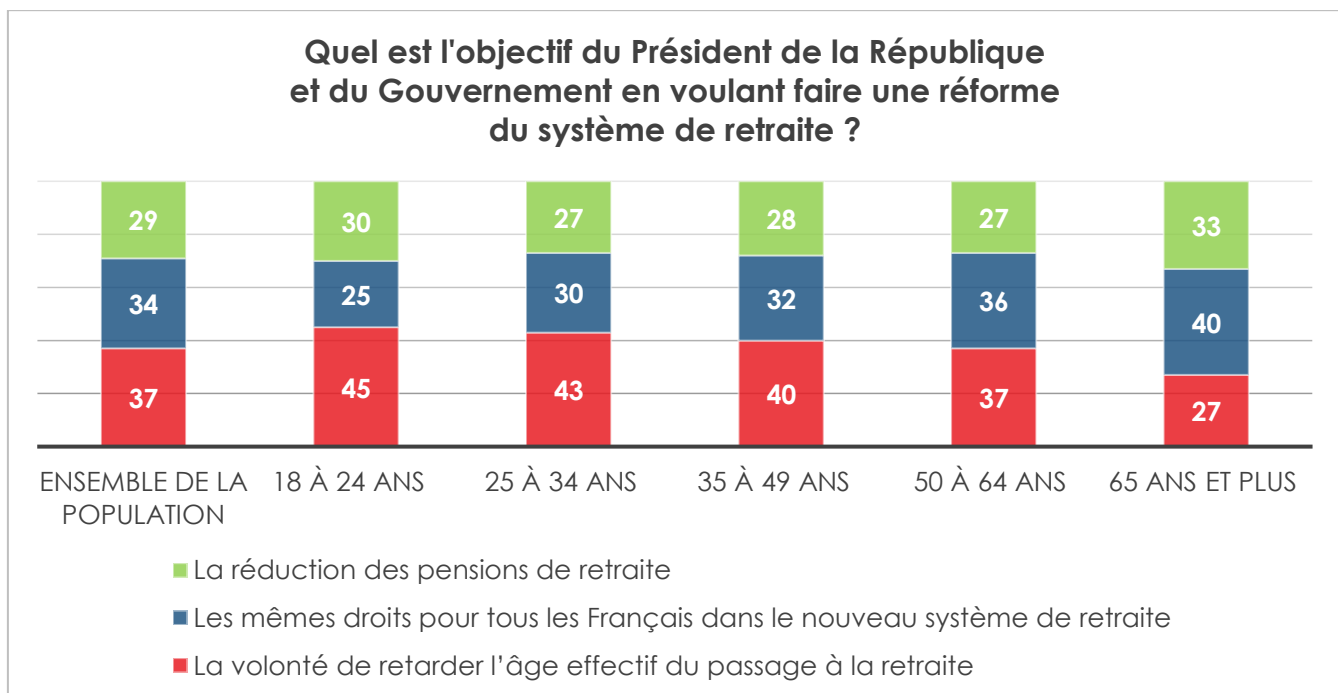


LES JEUNES HOSTILES À L'INTRODUCTION D'UN « ÂGE D'ÉQUILIBRE » ?

Si les jeunes sont majoritairement favorables à la mise en place d'un régime de retraite universel qui permettrait, selon la promesse présidentielle qu'«un euro cotisé donne les mêmes droits pour tous», ils craignent comme l'ensemble des Français que derrière cette mesure se cache la volonté de retarder l'âge effectif de départ à la retraite ou une

réduction à terme des pensions. De fait, le report de l'âge de la retraite constituerait l'objectif premier du Gouvernement pour 45 % des sondés âgés de 18 à 24 ans et 43 % des 25-34 ans (contre 37 % en moyenne chez les Français). Cette crainte décroît progressivement avec l'âge du fait certainement que les actifs proches de l'âge de la retraite considèrent à tort ou à raison pouvoir passer entre les mailles du filet et échapper à la réforme.

Quel est l'objectif du Président de la République et du Gouvernement en voulant faire une réforme du système de retraite ?



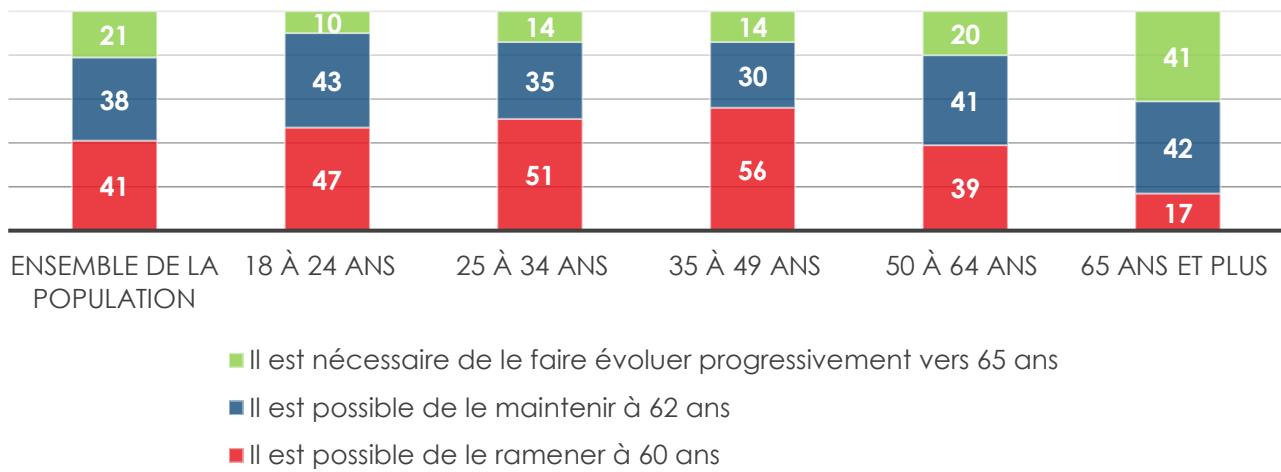
Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

L'hostilité des jeunes et des jeunes actifs à l'égard d'un éventuel report de l'âge de départ à la retraite est d'autant plus forte que 90 % des 18-24 ans et 86 % des 25-34 ans estiment qu'un tel report n'est pas nécessaire. Près d'un jeune sur deux considère même qu'il est possible de réintroduire la retraite à 60 ans. Ils sont 47 % parmi les 18-24 ans à le penser et même 51 % pour leurs aînés. Par conséquent, parmi les annonces formulées par Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, le 18 juillet 2019, celle en faveur de

l'introduction d'un « âge d'équilibre » pourrait constituer un point de fixation pour les moins de 35 ans. En effet, si conformément aux engagements présidentiels, l'âge légal de départ à la retraite restera fixé à 62 ans, le Haut-Commissaire à la réforme des retraites souhaite faire de ce seuil symbolique l'âge minimum de départ à la retraite et préconise d'instituer un âge dit « d'équilibre » à partir duquel les actifs pourraient partir à la retraite sans subir de décote qu'il propose de fixer à 64 ans.



L'opinion sur l'âge de départ à la retraite



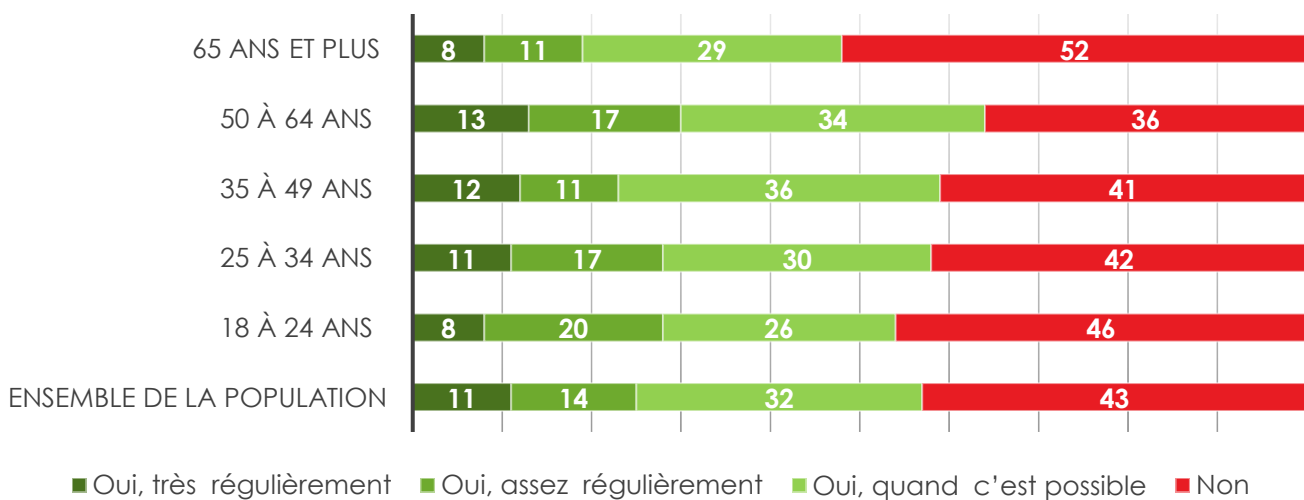
Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

54 % DES 18-24 ANS ÉPARGNENT POUR AMÉLIORER LEUR SITUATION À LA RETRAITE

La capacité d'épargne en vue de la retraite augmente avec l'âge. Les jeunes actifs souhaitent avant tout acquérir leur résidence principale et doivent faire face à des dépenses pré-engagées importantes. Cependant, 54 % des 18-24 ans et

58 % des 25-34 ans déclarent placer de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite. Cet effort alloué à cet objectif lointain peut être jugé comme considérable pour ces classes d'âge, en particulier les jeunes majeurs, quand, en moyenne, 57 % des Français épargnent en vue de leur retraite.

Placez-vous de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer votre retraite ?



Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

Ces chiffres confirment la crainte des jeunes sur leur niveau de vie à la

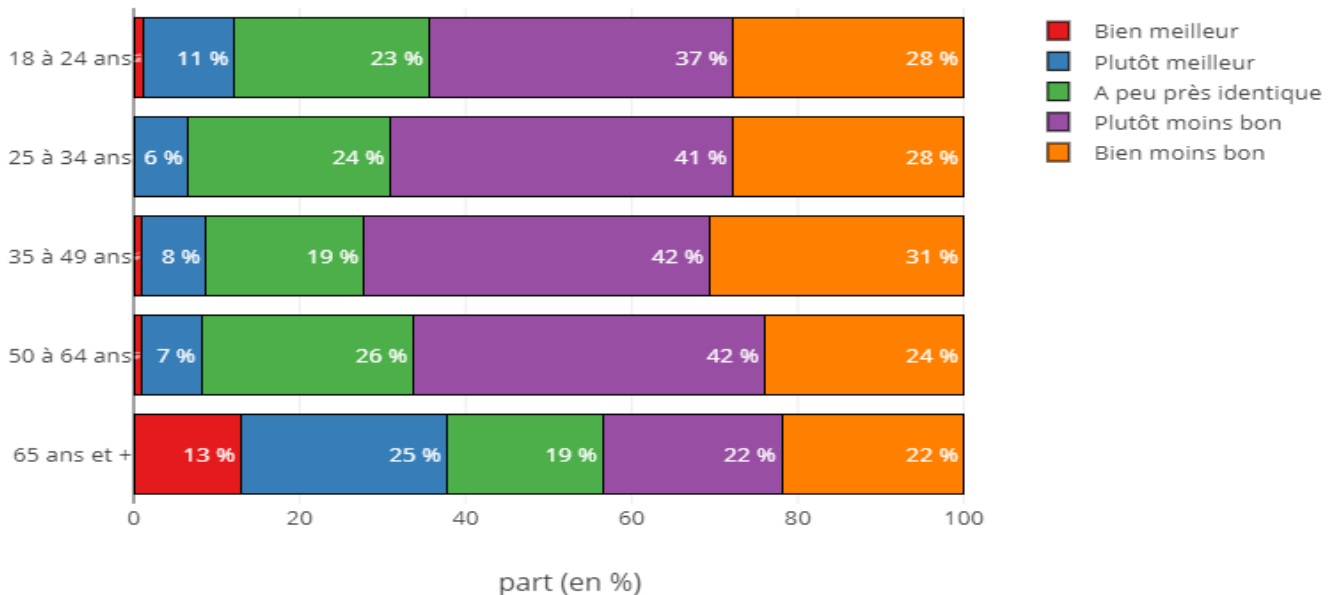
retraite ainsi que sur la viabilité du système d'assurance vieillesse. Ils



viennent, par ailleurs, conforter ceux dévoilés par la dernière édition du baromètre d'opinion des Français à l'égard de la santé, de la protection sociale et des inégalités sociales de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publiée en 2018. Selon cette étude près de deux jeunes sur trois âgés de 18 à 24 ans considèrent qu'ils auront, une fois à la retraite, un niveau

de vie « moins bon » que celui de l'ensemble de la population. Parmi eux, 28 % considèrent même que leur niveau de vie futur sera « bien moins bon » que celui des Français pris dans leur globalité. La tranche d'âge supérieure est encore plus pessimiste puisqu'ils sont 69 % à porter ce jugement négatif sur leur niveau de vie futur.

Lorsque vous serez à la retraite, comment pensez-vous que votre niveau de vie sera par rapport à celui de l'ensemble de la population ?



Source : DREES, Baromètre d'opinion 2018
Champ : Population de France métropolitaine âgée de 18 ans ou plus

Le niveau de vie des retraites est supérieur de plus de 5 points à celui de l'ensemble des Français. Cependant, dans son dernier rapport, le COR admet qu'en raison des réformes successives adoptées au cours des 25 dernières années, le niveau des pensions devrait

baisser et qu'à horizon 2025-2030, le niveau de vie des retraités serait inférieur à celui de l'ensemble de la population. Il atteindrait, selon les scénarios retenus, entre 91 % et 95 % en 2040 puis entre 78 % et 86 % en 2070 de celui de l'ensemble des Français.

LES JEUNES PRIVILÉGIENT L'IMMOBILIER POUR PRÉPARER LEUR RETRAITE

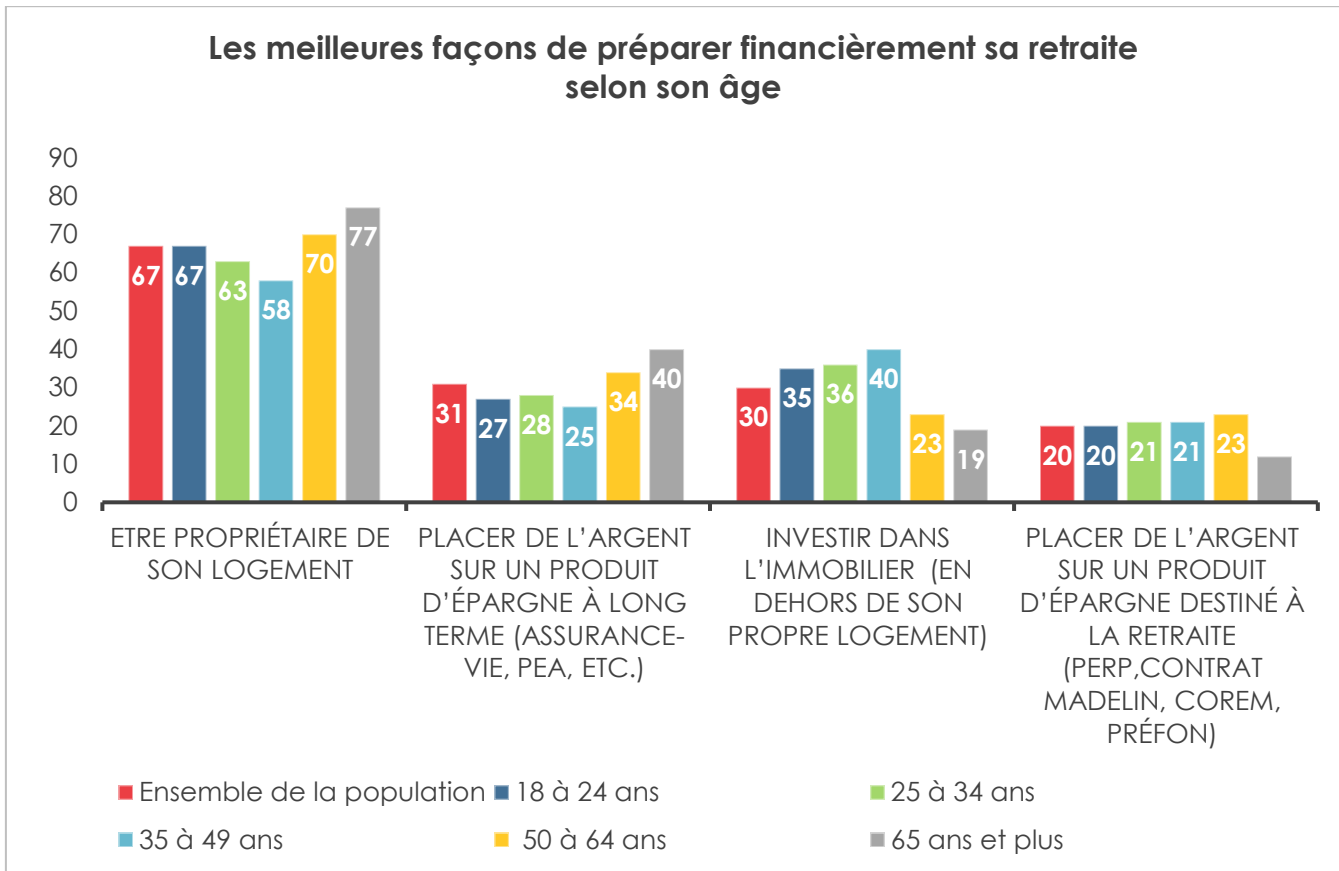
Les jeunes partagent avec le reste de la population, l'attachement à la pierre. Comme l'ensemble des Français, ils sont 67 % parmi les 18-24 ans à considérer

qu'être propriétaire de son logement constitue la meilleure façon de préparer financièrement sa retraite. À noter toutefois que l'importance accordée à l'acquisition de sa résidence principale tend à se réduire avant de s'accroître à nouveau à l'approche de la retraite. Ainsi, 63 % des actifs âgés de 25 à 34



ans citent cette solution et seulement

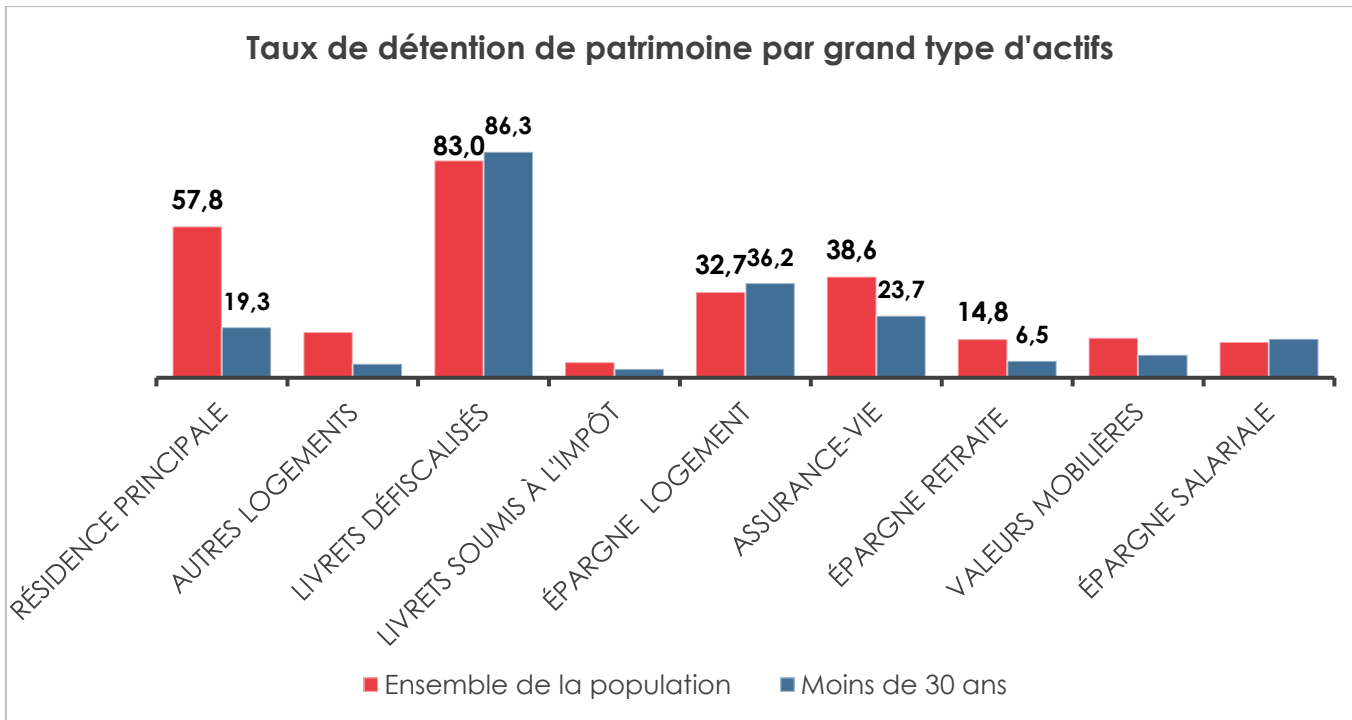
58 % pour la tranche 35-49 ans.



Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

La difficulté qu'éprouvent les plus jeunes à se loger peut certainement expliquer l'importance qu'ils accordent à la détention de leur résidence principale. Par ailleurs, leurs placements généralement peu diversifiés sont principalement constitués de produits d'épargne défiscalisée et d'épargne logement, dans des proportions plus importantes que la moyenne des Français. Ainsi, début 2018, 86,3 % des moins de 30 ans détenaient un livret défiscalisé soit plus de 3 points que l'ensemble de la population (83 %) et 36,2 % un produit d'épargne logement (32,7 % en moyenne). En revanche, seuls 19,3 %

des jeunes étaient propriétaires de leur résidence principale contre 57,8 % pour l'ensemble de la population. Avec l'âge, les actifs tendent à davantage diversifier leur épargne et misent par conséquent sur d'autres dispositifs pour leur retraite. Néanmoins, la pierre reste au cœur des solutions privilégiées à travers le recours de l'immobilier locatif. Citée par 35 % des 18-24 ans et 36 % des 25-34 ans, cette solution gagne par ailleurs du terrain jusqu'à la cinquantaine recueillant 40 % de citation chez les 35-49 ans avant de retomber à 23 % à partir de 50 ans.

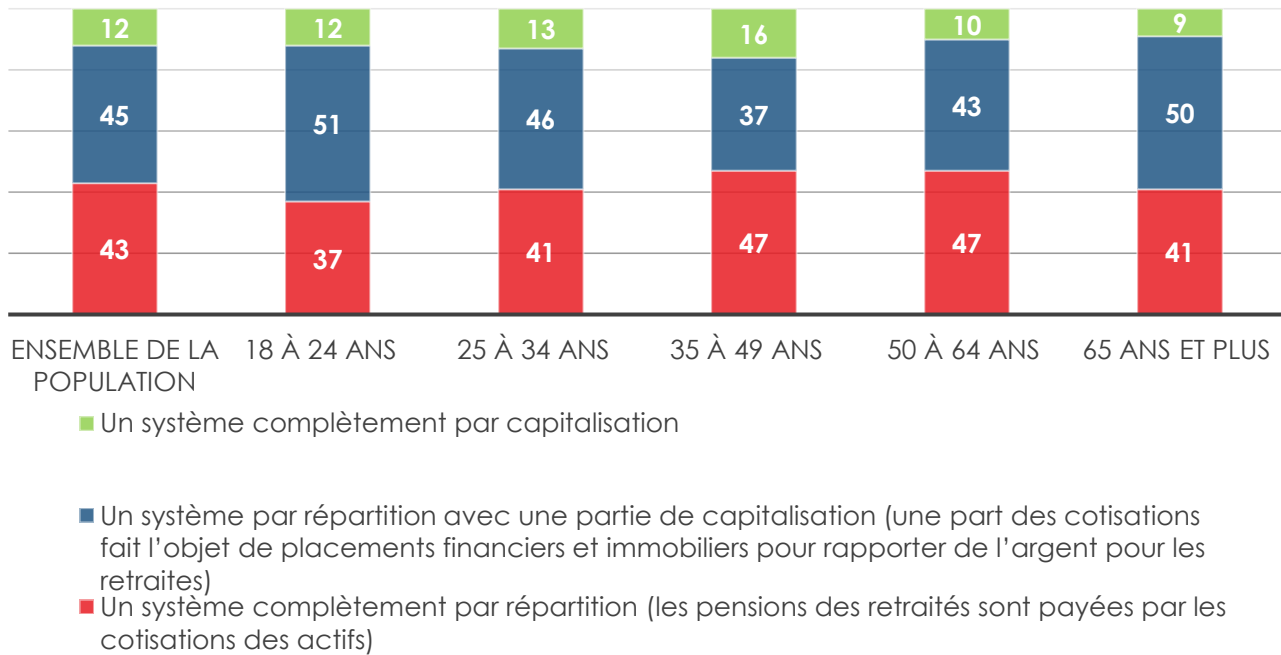


LES PLUS JEUNES, COMME LES SÉNIORS, ACQUIS À LA CAPITALISATION ?

La capitalisation n'est plus un tabou, et recueille le soutien d'une majorité de Français toutes tranches d'âge confondues. Cependant, l'adhésion à la capitalisation est encore plus marquée chez les jeunes générations avec respectivement 63 % de citations parmi les 18-24 ans (dont 51 % pour un régime mixte et 12 % favorables à un régime en capitalisation pure) et 58 % parmi les 25-34 ans (respectivement 46 % et 13 %) contre 57 % en moyenne chez les Français. Le fait qu'ils soient plus nombreux que les 35-65 ans à soutenir cette solution tient sans doute au fait

que ces derniers ayant plus fortement contribué par leurs cotisations au régime par répartition espèrent pouvoir en tirer profit quand ils arriveront eux-mêmes à l'âge de la retraite. Cela pourrait ainsi expliquer pourquoi le choix de la répartition gagne du terrain avec l'âge. Il convient toutefois de noter que les retraités sont plus nombreux à partager avec les plus jeunes cette nécessité d'évoluer vers un système par répartition avec une partie de capitalisation. Un sondé sur deux âgé de 65 et plus est de cet avis.

Quel régime de retraite aurait votre préférence ?



Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

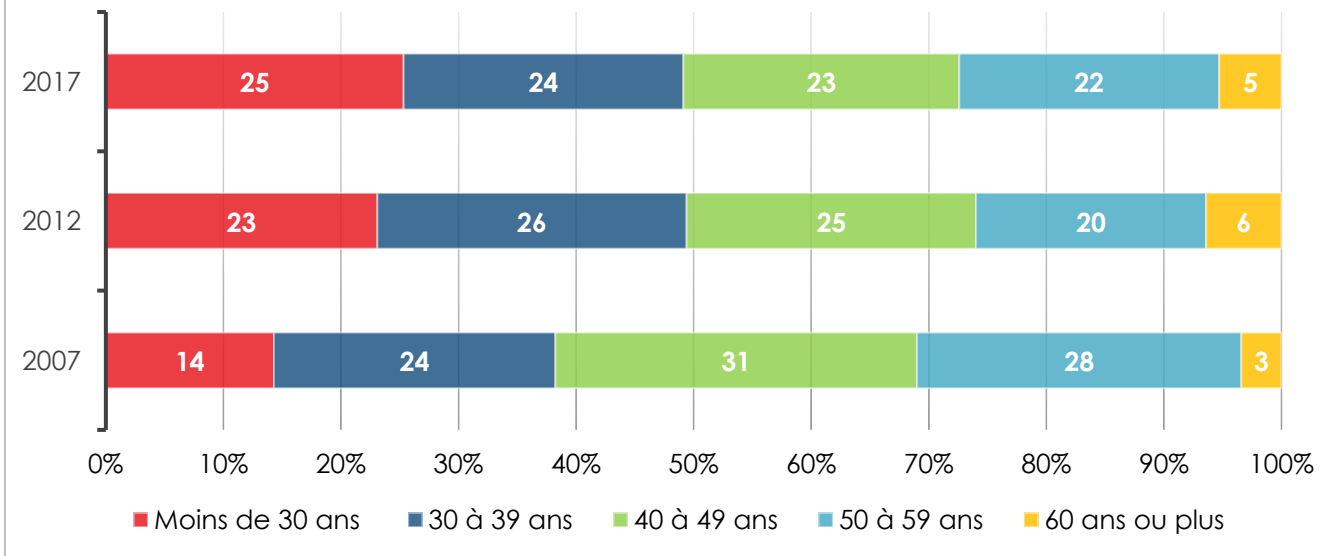
L'ÉPARGNE-RETRAITE FAIT SON ENTRÉE CHEZ LES JEUNES ADULTES

Selon l'INSEE (cf. graphique précédent), début 2018, près de 15 % des Français détiennent un produit d'épargne-retraite. Sans surprise, le poids de la retraite supplémentaire chez les moins de 30 ans (6,6 %) est bien moindre, de l'ordre de 6,6 %. Cependant, bien que moins coutumiers des produits dédiés à la préparation de la retraite, les jeunes sont de plus en plus sensibilisés aux dispositifs de retraite supplémentaire. Ainsi, dans la dernière édition de sa publication annuelle « Les retraites et les retraités » publiée juin 2019, la DREES relève que le poids des jeunes a fortement progressé parmi les

nouveaux adhérents au cours des dix dernières. En 2017, un nouvel adhérent sur quatre avait moins de 30 ans contre 14 % dix ans plus tôt. Cette évolution tient principalement au fléchage réalisé par les pouvoirs publics en direction du PERCO qui a permis d'accroître, ces dernières années, le nombre de détenteurs d'un produit d'épargne retraite d'entreprise. Produit d'épargne retraite créé par la loi portant réforme des retraites du 21 août 2003, le PERCO est ouvert à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Il permet ainsi aux jeunes actifs, dès leur insertion sur le marché du travail, de se constituer un complément de revenus pour leur retraite dès lors que le dispositif a été mis en place au sein de l'entreprise qui les emploie.



Évolution de la répartition des nouveaux adhérents à un produit de retraite supplémentaire par classe d'âge (hors « articles 82 et 39 »)



Source : Enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa

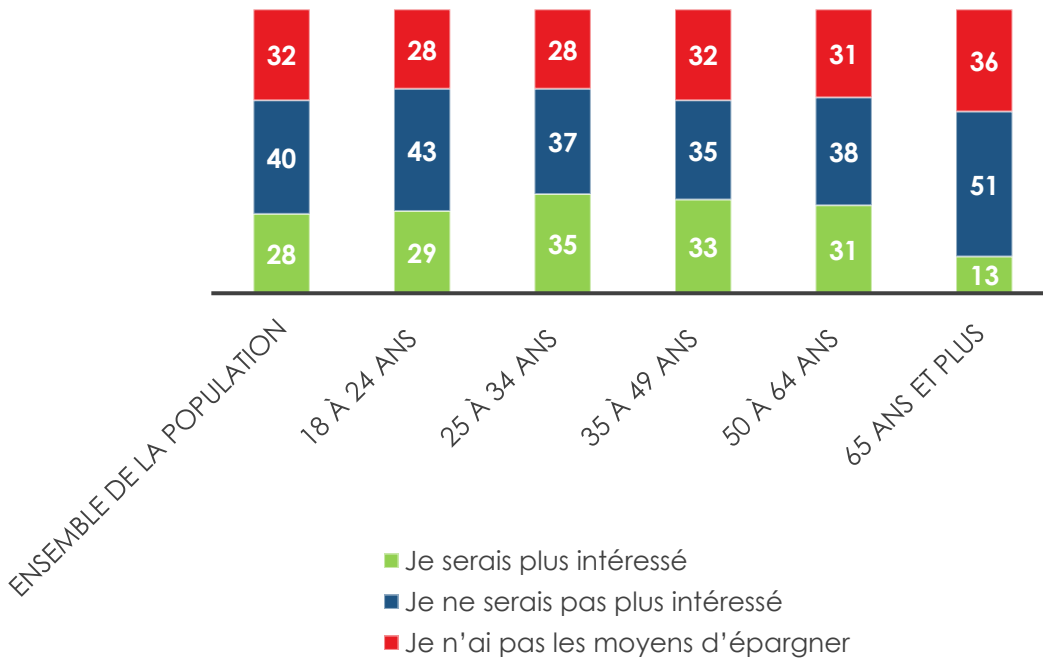
LES 25-34 ANS PLUS OUVERTS À L'EXPANSION DE L'ÉPARGNE-RETRAITE

Les jeunes sont en quête de produits qui leur ressemblent. Plus mobiles que leurs aînés au même âge, ils avaient ainsi exprimé leur nette préférence pour les dispositifs d'épargne-retraite individuelle dans l'édition 2018 de l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa (solution alors privilégiée par 73 % moins de 35 ans). La remise à plat de l'architecture de l'épargne-retraite dans le cadre de la loi pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) publiée au Journal Officiel le 23 mai 2019, semble avoir suscité l'intérêt des

jeunes actifs insérés professionnellement. 35 % des 25-34 ans jugent les mesures de simplifications introduites dans le PACTE incitatives, soit davantage que leurs aînés toutes classes d'âge confondues (28 % en moyenne nationale). Les pouvoirs publics, dans un souci de simplification, ont cherché à faire converger les produits et harmoniser des règles en vigueur. Ils ont par ailleurs entendu accroître la concurrence entre les professionnels proposant des solutions d'épargne-retraite et renforcer le devoir d'information auprès des détenteurs, autant de soucis qui pourraient faire écho aux aspirations des jeunes générations.



Jugez-vous les mesures de simplification de l'épargne-retraite introduites dans la loi PACTE incitatives ?



Source : Enquête Cercle de l'Épargne / AmphiTéa

**
*

Afin d'adapter la société aux enjeux liés au vieillissement de la population, les charges supportées par les actifs sont amenées à s'accroître dans les prochaines années. Ainsi, les jeunes générations qui sont déjà confrontées au défi économique de la mondialisation et du digital devront également relever celui de la prise en charge des seniors. À cette situation inédite s'ajoute le poids considérable de la dette publique qui est passé en quarante ans, de 20 à 99 % du PIB,

dette qui n'est autre qu'un transfert intergénérationnel déguisé. Ce contexte n'est pas sans conséquence sur l'appréciation des jeunes vis-à-vis du système de protection sociale. Convaincus que sa pérennité n'est pas assurée, ils sont les plus enclins à s'en remettre à l'épargne-retraite. Ils sont, en revanche, assez opposés au report de l'âge de départ à la retraite pensant certainement qu'ils en seront les premières victimes.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargnent/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insec Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

0613907548

slegouez@cercleredelegpargne.fr

